

[Texte]

vague references in some other document or in some other part of the agreement is unacceptable.

I take Mr. McDermid at his word that, if water is meant to be excluded from this agreement, he would support that. All I am saying is that it is very easy to do that. If there is agreement by Mr. McDermid, and if there is agreement by the people in the United States, as there appears to be, it should be explicitly worded that way. That way there is absolutely no doubt either now or in the future.

Mr. Langdon: I would like to welcome you, and give you a chance to briefly make your comments with respect to item 22.07, which Mr. McDermid did not want to hear about.

Mr. M. Clark: Item 22.07 is also under the indexed item. It is:

undenatured ethyl alcohol of an alcoholic strength by volume of 80% vol or higher; ethyl alcohol and other spirits, denatured, of any strength.

The explanatory note goes on to point out that ethyl alcohol and other spirits denatured, the products covered by item 22.07 that fall under Chapter 22, are spirits mixed with substances to render them unfit for drinking, but not to prevent their use for industrial purposes. I could go on and elaborate.

Mr. Langdon: I wanted to note particularly a paragraph within Mr. Reisman's article, in which he talks about freshwater exports to the United States, particularly with reference to the GRAND Canal scheme. He suggests a number of benefits, but indicates that this would be transferred to the United States through the Great Lakes. He goes on to make the point that:

There are substantial economic rents to be earned by the owners of the resource, i.e., ourselves who own this water, since it is expected that the price obtained for the new water would more than pay for the capital outlay and operating costs.

Would that not indicate very strongly that the chief negotiator for our side in this negotiation felt that water was in fact a tradeable good?

Mr. Gamble: I photocopied this article simply to point out that the view of water as an item in free trade, not just in trade, was shared by people like Mr. Reisman. This article was published before he was appointed free trade negotiator, and he gave numerous speeches at the same time in which he was advocating that Canada use water as a bargaining chip. This simply raises the concern. We must clarify what is really intended. The chances for misunderstanding are too great here.

[Traduction]

très clair. On ne peut pas se fier à des citations ou références de seconde main, empruntées à d'autres documents ou à d'autres parties de l'accord.

Je crois M. McDermid sur parole, à savoir que si l'eau devait être effectivement exclue de l'accord il serait tout à fait favorable à cela. Tout ce que je dis c'est qu'il est très facile de le faire. Et si M. McDermid est d'accord, si la population des États-Unis l'est également, comme cela semble être le cas, il faudrait que ce soit explicitement stipulé. De cette façon il n'y aurait absolument aucun doute à avoir quant à l'avenir qui nous est réservé.

M. Langdon: Je vous souhaite la bienvenue, et je vais vous donner la chance de faire rapidement les commentaires que vous avez à faire sur l'article 22.07, dont M. McDermid ne voulait pas entendre parler.

M. M. Clark: Il s'agit du numéro tarifaire 22.07 qui précise:

Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 p. 100 vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres.

La note explicative fait remarquer qu'il s'agit donc d'alcool éthylique et d'eaux-de-vie dénaturés, dont la liste est indiquée au chapitre 22, et qui sont mélangés à d'autres substances pour les rendre impropres à la consommation des particuliers, mais non à l'usage industriel. Je pourrais en parler plus longtemps et développer si vous voulez.

M. Langdon: Je voulais attirer votre attention sur un paragraphe de l'article de M. Reisman, dans lequel il parle de l'exportation d'eau douce vers les États-Unis, notamment dans le cadre du projet du GRAND Canal. Il dit que l'on pourrait en retirer un certain nombre d'avantages, et indique que le transfert vers les États-Unis se ferait par les Grands lacs. Il ajoute:

Le prix obtenu pour ces taux ferait plus que rembourser les investissements et les frais d'exploitation, si bien que le propriétaire de cette ressource, c'est-à-dire nous-mêmes, peut en retirer une rente économique non négligeable.

Cela ne laisse-t-il pas penser que le négociateur en chef de notre côté ait eu, lui-même, le sentiment que l'eau pouvait, en fait, être commercialisée?

M. Gamble: J'ai précisément photocopie cet article pour montrer que l'eau, pour certaines personnes comme M. Reisman, pouvait très bien faire partie de l'accord de libre-échange, et de façon générale était commercialisable. L'article a été publié avant qu'il n'ait été nommé négociateur de l'accord de libre-échange, et il a fait divers discours à l'époque au cours desquels il proposait que le Canada se serve de l'eau comme argument de négociation. Voilà pourquoi c'est inquiétant. Voilà également pourquoi nous devons tirer au clair les intentions réelles des responsables. Les possibilités de malentendus sont trop énormes.